

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Secrétariat Général
2023-ARR-DGS-01

Arrêté de délégation de signature à Mme SCHAEFFER Alix

Le Maire de la commune de Chanteloup-les-Vignes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-19, R.2122-8 et R.2122-10,

Considérant que Mme SCHAEFFER Alix exerce les fonctions de DGA Performance Financière et Modernisation et dans le souci d'une bonne administration de l'activité communale et plus précisément dans le domaine des finances publiques, il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans ce domaine,

ARRETE :

Article 1 : Madame Le Maire, Catherine ARENOU, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, à compter du 23 janvier 2023 et pendant toute la durée de ces fonctions, délégation à Mme SCHAEFFER Alix, DGA Performance Financière et Modernisation, pour :

- la signature des documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses communales jusqu'à 1500 € TTC,

Article 2 : M. le Directeur général des Services communaux est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise en préfecture.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 26 janvier 2023

Arrête

Transmis à la Sous-Préfecture

Le :



Le Maire

Catherine ARENOU

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20230126-2023ARRDGS01-DE
Date de réception préfecture : 31/01/2023